

Le sénateur Roblin: Je ne peux vraiment pas dire ce qu'on pense à l'étranger. Je ne peux prétendre savoir quels problèmes sont envisagés. Je crois cependant que ce serait avantageux de toute façon d'expliquer notre point de vue et de fournir autant de renseignements que possible aux financiers étrangers pour qu'ils sachent sur quoi nous avons fondé nos décisions. Il faut espérer qu'ils comprendront notre point de vue.

Personne ne peut dire combien de temps de telles choses peuvent prendre. Les experts financiers ont chacun leur opinion. Selon une évaluation que j'ai vue hier, il faut deux semaines pour que tout soit bien compris. Je ne peux vraiment pas dire si c'est vrai ou non. Tout ce que je sais, c'est que nous devons continuer à expliquer notre point de vue pour garantir que le dollar canadien aura l'appui qu'il mérite.

Le sénateur MacEachen: Je ne songeais pas à ce qui inquiète le monde des finances internationales. Je songeais à la déclaration du ministre des Finances, qui a dit que la baisse du dollar était due à un manque de connaissance de la part du monde des finances et que les experts devraient lire les documents pour comprendre la situation. Comme le leader du gouvernement a repris le même point de vue, je voudrais lui demander si le gouvernement compte prendre des mesures à l'échelle internationale pour garantir que les bons points du budget, qui jusqu'ici ont échappé aux financiers internationaux, leurs soient signalés. A-t-on mis sur pied un programme international pour expliquer les aspects positifs du budget à ceux qui malmènent maintenant le dollar canadien?

Le sénateur Roblin: Je pense que oui.

Le sénateur MacEachen: Intéressant. De quoi s'agit-il?

Le sénateur Roblin: En répondant à l'une des questions du sénateur Sinclair, j'ai signalé que des représentants du gouvernement et des fonctionnaires du ministère des Finances s'efforçaient de communiquer avec les membres influents du monde des finances qui s'occupent de change et d'autres questions du genre pour leur donner les explications dont mon honorable ami a parlé.

Le sénateur MacEachen: Entre-temps, le gouvernement ou la Banque du Canada prennent-ils des mesures pour soutenir le dollar canadien? Le gouvernement a-t-il jugé nécessaire, comme on le prétend un peu partout, d'intervenir comme il l'a fait hier sur le marché des devises pour soutenir le dollar canadien?

Le sénateur Roblin: Honorables sénateurs, je me renseignerai et, si de tels renseignements peuvent être fournis, je les communiquerai à l'honorable sénateur.

LE BUDGET

LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX PRÊTS DE LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE—LES CONSÉQUENCES POUR LES AGRICULTEURS

L'honorable Hazen Argue: Honorables sénateurs, j'ai une question pour le leader du gouvernement. Peut-il nous dire comment l'hypothèque agricole à 6 p. 100 va affecter le

[Le sénateur MacEachen.]

détenteur d'une grosse hypothèque qui est admissible parce que sa part de propriété est inférieure à 40 p. 100? Peut-il nous dire ce qui adviendra de la dette globale que l'agriculteur a contractée avec la Société du crédit agricole?

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): D'ici peu, je m'attends que le ministre de l'Agriculture fasse une déclaration pour expliquer ce programme. Je transmettrai ces renseignements à mon collègue dès qu'ils seront disponibles.

Le sénateur Argue: Je comprends. Le leader du gouvernement sait-il si oui ou non la Société du crédit agricole va réduire la somme totale que lui doit un agriculteur? Va-t-on réduire la dette, ou la dette globale va-t-elle porter un taux d'intérêt moins élevé, quitte à payer plus tard le reste des intérêts? C'est une question simple à laquelle je n'ai pas la réponse.

Le sénateur Roblin: Je ne tiens pas à voler la vedette à mon collègue le ministre de l'Agriculture. C'est lui qui va faire la déclaration, pas moi.

Le sénateur Argue: Je suis déçu de ne pas avoir de réponse. Tout ce que je peux dire—et je suppose que le ministre de l'Agriculture peut lire notre hansard—c'est que si on réduit le taux d'intérêt que l'agriculteur doit payer pour une année donnée seulement pour lui réclamer la différence plus tard, et si, dans l'intervalle on indexe ce taux sur les prix des produits agricoles, le gouvernement se trouve en l'occurrence à retarder officiellement les faillites agricoles. Je pensais que c'était une opération de sauvetage, mais à mon avis, c'est en grande partie un trompe-l'œil.

Le sénateur Roblin: Mon collègue pourra nous faire part de son opinion après la déclaration. Je ne suis pas d'accord avec lui quand il parle de trompe-l'œil.

Le sénateur Argue: J'espère que vous avez raison et que j'ai tort.

LA CONDITION FÉMININE

LE RÔLE DES FEMMES DANS LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

L'honorable Stanley Haidasz: Honorables sénateurs, à l'occasion de la semaine internationale des femmes et à la suite du dépôt, aujourd'hui à l'autre endroit, du document intitulé «Cap sur l'égalité», par le ministre de la Justice, je voudrais demander au leader du gouvernement de nous expliquer la décision du gouvernement d'empêcher les femmes de combattre dans les Forces armées canadiennes?

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, lorsque cette déclaration sera discutée à l'autre endroit, on apportera, sauf erreur, des précisions à ce sujet. Je demande à mon honorable collègue d'attendre jusqu'à ce que cette déclaration soit faite, et je pourrai alors lui en remettre une copie.

Le sénateur Haidasz: Comme question supplémentaire, je voudrais maintenant lui demander en quoi la déclaration du ministre, selon laquelle la retraite obligatoire n'est maintenant plus une règle absolue au Canada, touche les sénateurs.